



En partenariat avec la Maison de l'Europe et des Européens de Lyon
et dans le cadre de la campagne « L'Europe En Mieux »

Journée de formation et de débats

L'euro & l'avenir de la zone euro

Samedi 28 mai 2016

Maison de l'Europe et des Européens de Lyon

242 rue Duguesclin, 69003 Lyon

Métro Place Guichard / Bourse du Travail

Table des matières

Programme de la journée	3
Les intervenants	3
Accueil et présentation de la journée.....	5
Introduction <i>L'euro et l'avenir de la zone euro</i>	6
L'euro, un succès inachevé.....	8
Une histoire	8
Un projet.....	9
Des atouts	9
Des inquiétudes.....	10
Renforcer et approfondir l'Union économique et monétaire à traités constants : possibilités et limites (25 propositions).....	11
État des lieux de la gouvernance de l'UEM.....	11
La structure de gouvernance de l'UEM.....	12
L'autonomie financière de l'UEM.....	12
Les politiques de l'UEM.....	13
Intégrer la zone euro ?.....	16
Paradoxes, lacunes, biais et pistes.....	16
Compléter l'union monétaire	17
Quatre pistes.....	19
Et maintenant ?.....	20
Présentation de la Campagne « L'Europe en mieux ».....	21
Des attaques sans précédent contre le projet européen.....	21
Aller à la rencontre des citoyens européens.....	21
Mobiliser la société civile et politique pro européenne	21
Résumé de la résolution adoptée par le Comité fédéral de la JEF Europe à Varsovie sur l'Union fiscale.....	22
Bref résumé de la table ronde.....	23
Atelier participatif Développement d'un argumentaire pro euro	24
Argument 1 : Sans politique budgétaire commune, on ne peut réaliser de politique monétaire commune	24
Argument 2 : l'euro constitue une perte de souveraineté (au sens politique)	24
Argument 3 : L'impossibilité de mettre en œuvre l'euro du fait d'économies trop différentes au sein de la zone euro	24
Argument 4 : on en peut plus dévaluer notre monnaie, ce qui constitue en une perte de contrôle de la monnaie (au sens financier, monétaire)	24
Argument 5 : l'euro est une monnaie qui se place en faveur des grandes entreprises, et non pas du citoyen.....	25
Argument 6 : l'euro a été construit trop vite, et contre la volonté des gens	25
Argument 7 : le passage à l'euro a fait augmenter le prix de la baguette	25
Argument 8 : l'euro est le symbole de l'européanisation du Mark	25

Programme de la journée

- **10h** : ouverture des travaux.
Jean-Francis Billion (Pdt. UEF RA)
- **10h15** : introduction et présidence de Jacques Fayette (V.-P. MDEE)
Alain Malégarie « **L'euro un succès inachevé** »
David Garcia « **Quelles réformes pour l'euro à traités européens inchangés** »
- **12h** : présentation de la campagne « L'Europe en mieux » par Luc Landrot (Vice-président JE France)
- **12h30** : repas en commun
- **14h** : ouverture des travaux de l'après-midi par Chloé Fabre (Secrétaire générale UEF-France)
- **14h 45** : présentation de la motion sur l'Union fiscale adoptée par le Comité fédéral des Jeunes Européens Fédéralistes (JEF-Europe) par Laurelynn Guérin, Trésorière JE Lyon)
- **15h** : atelier participatif sur l'euro animé par Lea Gévaudan (Vice-présidente JE Lyon)
- **16h 30** : table-ronde de conclusion « **L'euro en mieux** » avec :
David Garcia (UEF Europe)
Alain Malégarie (MDEE Lyon)
Pierre Guilhaume (Co-coordonateur national du Pacte Civique)
Christian Juyaux (CFDT Rhône-Alpes – ancien responsable Europe-international)

Les intervenants

Alain Malégarie a dirigé de 1995 à 2005, l'Institut de l'euro, dont le siège était à Lyon. Haut fonctionnaire de la Direccte (Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) Rhône-Alpes, il est l'un des auteurs de « L'euro: un succès inachevé ? ». Il tient le blog Vision d'Europe : <http://euroblog-alainmalegarie.eu>

David Martinez Garcia est « *policy et advocacy officer* » pour l'UEF Europe où il traite des affaires constitutionnelles et de la gouvernance de l'Union européenne. Diplômé du Collège d'Europe et du Global Studies Institute de Genève, il est l'un des auteurs des rapports “*Improving the efficiency, democracy and legitimacy of the EU institutions within the current Treaties: possibilities and limits*” et “*Strengthening and deepening the Economic and Monetary Union within the current Treaties: possibilities and limits*” publiés par l'UEF.



www.europe-en-mieux.fr

L'Europe En Mieux est une campagne militante menée à l'initiative du Mouvement Européen - France, des Jeunes Européens – France et de l'Union des fédéralistes européens (UEF-(France)).



Jean-François Billion



Luc Landrot

Accueil et présentation de la journée

Jean-Francis Billion (Président UEF Rhône-Alpes)

Merci à toutes et tous d'être aussi nombreux aujourd'hui pour cette Journée de réflexion et merci à celles et ceux qui l'ont organisée et / ou ont accepté d'y prendre la parole ou de l'animer, en particulier à Chloé Fabre, Secrétaire générale de l'UEF France et à David Garcia, du Secrétariat européen de l'UEF, venus de Paris et de Bruxelles pour se joindre à nous.

Quand avec les Jeunes Européens Lyon, et en partenariat avec la Maison de l'Europe et des Européens, l'UEF Rhône-Alpes a proposé cette journée de réflexion, je souhaitais qu'elle ne soit que la première d'une série ; qu'elle puisse en quelque sorte se placer dans le sillage de l'Université d'automne des fédéralistes de Rhône-Alpes que nous avons organisée quelques années à la suite de l'échec de la ratification du Projet de Traité d'Union européenne en 2005.

Nous sommes aujourd'hui une trentaine pour une journée intense et diverse de réflexion, conférences, présentation de la Campagne **L'Europe en mieux** (lancée au plan national par les JE, le MEF et l'UEF France) : conférences, atelier participatif, table ronde... et pour ceux qui le souhaiteront tractage dans la ville si nous en aurons le temps. Par ailleurs ce sont plus de vingt personnes, membres ou non de nos associations, mais aussi Mme. Sylvie Guillaume, Parlementaire européenne, et deux Universitaires que nous avons invitées à s'exprimer devant vous, qui se sont excusées et ont regretté de ne pouvoir participer à nos travaux. J'y vois un gage de succès pour l'avenir et la confirmation de l'importance de diffuser largement un compte-rendu de nos travaux de même que l'ensemble des documents que vous trouverez dans les dossiers qui vous ont été remis. Pour information nous avons informé de notre journée de travail l'ensemble des Parlementaires européens du Grand Sud-est à l'exclusion de ceux du Front National comme c'est notre habitude.

Je vais dans quelques instants laisser la parole à Jacques Fayette, Vice-président de la MDEE pour présenter et diriger les travaux de la matinée.

Je souhaite seulement vous donner une brève information sur les prochaines journées de formation que l'UEF Rhône-Alpes a décidé de proposer aux JE et à la MDEE d'organiser en commun en 2016 et 2017. Nous les envisageons à un rythme semestriel et avons acté les thèmes suivants :

- automne 2016, « **Europe et migrations** » que nous souhaitons ouvrir à d'autres acteurs de la société civile ; titre définitif à préciser et organisateur à préciser ;
- 1^{er} semestre 2017 « **Comment européeniser les partis politiques et les élections européennes** », sous la responsabilité de Pierre Jouvenat ;
- 2^e semestre 2017 « **La place de l'Union européenne dans le monde et ses rapports avec le Système des Nations unies** », sous la responsabilité de Pierre-Yves Maurice.

Je vous ai indiqué que cette journée était organisée dans le cadre de la campagne **L'Europe en mieux**, mais je souhaite aussi la placer au sein d'une autre Campagne politique, la campagne **New Deal 4 Europe, pour un Plan européen extraordinaire d'investissements pour le développement durable et la création d'emplois**, soutenue depuis 2013 par l'UEF, les JE et la Maison de l'Europe et des Européens, mais également par d'autres organisations comme la CFDT et le Pacte civique, dont deux représentants sont parmi nous et participeront à notre table ronde.

Nous allons vous faire passer dans la journée le texte de la Pétition **ND4E**, prochainement en débat au sein du Parlement européen et nous vous remercions d'avance de nous les remettre signées dans la journée si vous le voulez bien afin que nous puissions les adresser dès la semaine prochaine au Bureau des Pétitions du PE. Merci encore de votre présence, bons travaux et bonne journée.

Introduction

L'euro et l'avenir de la zone euro

Jacques Fayette

Professeur honoraire à l'IAE de l'Université
Lyon 3

Parmi les termes les plus associés à l'Europe et à l'euro il y a celui de crise que l'on décline dans toutes ses variétés. Cependant cette lamentation se généralise et le mot de crise est associé à l'éducation, à la santé, aux relations sociales... d'où l'analyse de la philosophe Myriam Revault d'Allones (Revault d'Allones, 2012) : « *Aujourd'hui, le mot crise ne désigne plus une réalité sectorielle, économique, financière, ni même la crise de la famille, celle de l'autorité ou des valeurs. Nous sommes passés à une espèce de singulier collectif, « La Crise », avec des majuscules. Il s'agit d'un état global, perçu comme quasi permanent, dont on ne voit pas comment on va sortir.* »

Les débats du Parlement européen ne sont pas en reste et nous pouvons retenir cette expression de « polycrise ». En effet : la crise des réfugiés, les problèmes du terrorisme, la menace de plus en plus crédible du Brexit, l'éloge d'une démocratie « illibérale » par les pays de Visegrad, les menaces que fait peser sur les pays baltes et d'autres, la nostalgie de l'URSS en vigueur au Kremlin... constituent les facettes de cette polycrise. Dans le domaine qui nous réunit aujourd'hui, la crise grecque vient de connaître un nouveau soubresaut tandis que la mise en place de l'Union bancaire oppose l'Allemagne à plusieurs membres de la zone euro. Depuis 2008, les États répondent en poussant l'évolution vers une Europe intergouvernementale où chaque pays décide ou non d'appliquer les décisions pourtant prises selon la procédure législative ordinaire, tout en ne manquant pas d'accabler les institutions communes. Un excellent exemple nous est donné par l'affaire du PNR où le Parlement européen a été accusé de favoriser le terrorisme en n'approuvant pas un système qui en définitive débouche sur autant de PNR qu'il y a d'États ! Dans le même temps un référendum abrogatif délirant a vu les électeurs néerlandais bloquer un accord avec l'Ukraine

et pour couronner le tout, il y a maintenant une volonté de certains États de remettre en cause le pouvoir donné au Parlement d'élire, donc de choisir, le président de la Commission, pratique qualifiée de « coup d'état » par Valéry Giscard d'Estaing. Pour reprendre une analyse de Spinelli, notre époque n'a qu'un précédent historique, celui de la Sainte Alliance par laquelle les monarques européens s'allièrent entre eux contre leurs peuples.

Alors la mode est à l'euroscpticisme et il est du dernier chic dans les dîners parisiens de faire de l'Europe, le responsable de tous les maux (Goulard, 2013) tandis que les prochaines élections américaines peuvent légitimement inquiéter.

Dans le domaine monétaire et financier, l'absence de représentation unique de la zone euro dans les instances internationales a abouti à la réduction de l'euro dans la définition des DTS (Droits de Tirage Spéciaux) de même que la baisse des droits de vote des pays européens, tout cela au profit de la Chine.

Néanmoins la zone euro apparaît comme l'espace géographique menant à une Europe fédérale et c'est l'ancien président de l'UEF qui propose un nouveau traité (Duff, 2016) allant au-delà du rapport « des cinq présidents » et reprenant les travaux du Glienicker Gruppe et du Groupe Eiffel notamment.

Il me semble difficile de mieux introduire cette journée qu'en reprenant ces trois citations de Elie Cohen extraites d'un ouvrage publié il y a maintenant vingt ans (Cohen, La tentation hexagonale, 1996)

L'étape suivante est toute tracée : la nécessité d'une puissance publique européenne redistributrice s'imposera car, dans le cadre d'un espace économique homogène, l'adaptation aux chocs exogènes ne peut que se réaliser en termes réels. Or l'opinion publique européenne n'acceptera pas que l'ajustement se fasse par le chômage et que les États s'en lavent les mains.
(p.334)

Avec ce rappel si actuel

L'objet premier de Maastricht fut non pas de résoudre un problème technique lié au développement de la finance privée, mais de franchir un pas supplémentaire dans l'intégration politique grâce à la mise en scène de la contrainte économique (p 336)

Et la conclusion qui s'impose

Contrairement à un discours commun, on ne peut pas s'endormir français et se réveiller européen au terme d'une série de glissements institutionnels et comme par un effet cumulatif des politiques publiques transférées. Il y faut un acte manifestant la volonté populaire (p 342)

Au cours du mois d'avril, deux grandes voix se sont exprimées en faveur d'une Europe unie. Barack Obama à Hanovre « *Peut-être avez-vous besoin d'un regard extérieur, de quelqu'un qui n'est pas européen, pour vous rappeler la grandeur de ce que vous avez accompli [...] Les États-Unis, et le monde, ont besoin d'une Europe forte, prospère, démocratique et unie.* » Le Pape François à l'occasion de la remise du Prix Charlemagne à Rome a exprimé son rêve « *Je rêve d'une Europe où les jeunes respirent l'air pur de l'honnêteté, aiment la beauté de la culture et d'une vie simple, non polluée par les besoins infinis du consumérisme ; où se marier et avoir des enfants sont une responsabilité et une grande joie, non un problème du fait du manque d'un travail suffisamment stable.* »

Le projet des fédéralistes est ainsi plus que jamais d'actualité mais il faut savoir lui donner un contenu et des modalités qui fassent envie, voire rêver (Moïsi, 2014), notre récent titulaire du prix de la Banque centrale de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel (Tirole, 2016) nous en montre la nécessité et le chef du groupe ADLE au Parlement européen nous fournit la marche à suivre. (Verhofstadt, 2016).

Références :

Cohen, E. (1996). *La tentation hexagonale*, éd. Fayard, Paris

Duff, A. (2016). *The protocol of Frankfurt : a new treaty for the eurozone*. Bruxelles: European Policy Center. Récupéré sur

http://www.epc.eu/documents/uploads/pub_6229_protocol_of_frankfurt.pdf

oulard, S. (2013). *Europe : amour ou chambre à part ?*, éd. Café Voltaire, Flammarion, Paris

Moïsi, D., « Quand l'Europe ne fait plus rêver les Européens », in, *Les Echos*, 19.05.2014

Revault d'Allonnes, M. (2012). *La Crise sans Fin*. éd, Seuil, Paris

Tirole, J. (2016). *Economie du bien commun*, éd., PUF, Paris

Verhofstadt, G. (2016). *Pour en finir avec le mal européen*, éd. Plon, Paris, oll. Tribune libre

L'euro, un succès inachevé

Alain Malégarie

Vice-président de la MDEE

L'euro a 17 ans, depuis sa création en 1999 : un bel âge, celui de la consolidation de l'adolescence. C'est la monnaie officielle de 19 États membres de l'Union européenne. C'est déjà la seconde monnaie mondiale.

Une histoire

L'idée d'une monnaie commune est intrinsèquement liée à tout projet d'unification territoriale ou d'unité autour d'un projet politique : du mark créé en 1873, aux couronnes scandinaves mises en place dans le cadre de l'union monétaire scandinave au XIX^{ème}, sans oublier la prophétie de Victor Hugo dans ses discours sur la paix de la décennie 1860 : « Il faudra à l'Europe une monnaie continentale ».

Les pères de l'Europe ont ressenti très vite le besoin de penser une monnaie partagée par les Européens : c'est le fameux rapport Werner-Barre (1969-1970).

L'euro est donc un élément constitutif de la construction européenne, ce qui lui confère un rôle beaucoup plus politique, et prospectif, que « technique », ou même économique. Refuser l'euro, c'est refuser l'Europe : et les opposants ne s'y trompent pas en surfant sur le rejet de la monnaie européenne pour mieux cacher leur anti-euro-péisme.

Et pourtant l'euro est né dans l'allégresse. En 1999, pour la naissance de la monnaie scripturale, invisible au grand public, 11 pays s'étaient qualifiés. Et puis il y a eu la Grèce, avant la 2^{ème} naissance visible de l'euro (en 2002), la monnaie fiduciaire, c'est-à-dire les pièces et billets que chacun a dans son porte-monnaie. Aujourd'hui 19 pays sur 28 partagent la même monnaie (330 millions d'habitants). Et exception faite des 3 pays qui ont négocié une clause *d'opting-out* (Danemark, Suède et Royaume-Uni), l'ensemble des autres pays de l'Union européenne (UE) devraient, en théorie, et dans le respect des critères de convergence, rejoindre la zone euro. Certains gouvernants font des effets d'annonce pour mieux reculer devant leurs partis souverainistes, pour ne pas dire extrémistes, comme c'est le cas de la Pologne ; d'autres, même en clause *d'opting-out*, tentent régulièrement de tester l'opinion sur le moment propice pour faire un référendum sur

l'euro : c'est le cas du Danemark, dont les femmes et hommes politiques renouvellent avec persévérance l'annonce de ce référendum. D'autres enfin, comme l'Islande, hier pays candidat, voulait l'euro avant même de rentrer dans l'UE. Sans oublier tous ceux qui décident de rentrer dans la zone euro, malgré la crise, comme les pays baltes ; ou ceux, comme la Grèce, qui refusent catégoriquement d'être expulsés de cette même zone euro. Signe évident que tout ne doit pas être si « pourri » au royaume de l'euro...

Sur le plan technique, ce basculement vers une nouvelle monnaie commune s'est déroulé sans anicroches. L'euro s'est imposé à tous rapidement, et cela malgré les arrondis aux cents supérieurs, et à l'avantage monétaire que se sont offerts certains commerçants peu scrupuleux, vite qualifiés d'« euro-profiteurs ». Ce qui, hélas, fit beaucoup de dégâts dans l'opinion publique...

Aujourd'hui, l'euro est une véritable réussite, franchement et objectivement. Il représente 30% des transactions de change mondiales, et 50% des émissions d'obligations internationales ; 27% des réserves de change des banques centrales, contre 66% pour le roi-dollar. Et l'euro progresse, toujours, en part de marché, face au dollar et au yen.

L'euro est la deuxième monnaie du monde. Derrière le dollar, certes, mais un dollar qui a deux siècles d'existence, et qui n'est devenu une monnaie mondiale que dans les circonstances particulières de la première guerre mondiale qui a détrôné la livre sterling et sonné le déclin du continent européen.

Si l'euro a un tel succès partout dans le monde, c'est aussi parce qu'il est stable et solide, qu'il est la monnaie d'une région géopolitiquement stable. Et puis, aussi, parce qu'il apparaît comme une vraie solution de rechange face au dollar omniprésent, pour tous les pays émergents, désireux de s'affranchir, sur un plan économique et politique, de l'hégémonie du dollar.

Malheureusement, ce constat n'est pas perçu par les citoyens européens. Ils associent la monnaie, qui n'y est pour rien, à la crise, due, elle, au surendettement des États, au laxisme des dirigeants politiques (voire à leur incompétence), et paradoxalement à la réussite de l'euro.

Nous aurions une monnaie moins stable et moins rassurante pour les marchés financiers, ils ne nous prêteraient pas à ces taux ridiculement bas (on en est même arrivé à des taux positifs pour l'Allemagne !), ils n'investiraient pas dans nos entreprises et dans nos territoires. Parce que la

monnaie est bonne, elle a anesthésié l'opinion publique, les dirigeants politiques, et peut-être même les dirigeants économiques.

Nous payons à la fois la réussite insolente de l'euro, et la débâcle, non moins réelle, de la non-gouvernance économique et politique.

Un projet

Fort de ce constat, il faut rappeler que l'euro, comme toute monnaie, possède plusieurs dimensions :

- une dimension économique, dans sa part des échanges commerciaux mondialisés.

L'euro apporte une stabilité monétaire et des taux d'intérêt bas. Avec une inflation faible, presque trop faible, même. La hausse de certains secteurs (les matières premières, le foncier) est compensée par la baisse d'autres produits, comme les téléphones portables ou les ordinateurs, ce qui correspond par ailleurs plus à la mutation de la consommation. Au cours des décennies 70 et 80, l'inflation était à deux chiffres, et donc le crédit aussi. L'apport de l'euro est exceptionnel dans ce domaine.

L'euro a permis aussi de parachever le marché unique, en facilitant la liberté de circulation des marchandises, des capitaux, des services et surtout des personnes. En limitant les guerres économiques intra-européennes, en supprimant les dévaluations concurrentielles et supposées compétitives. L'instabilité monétaire chronique pénalise toujours les échanges internationaux. Pour les touristes et voyageurs que nous sommes, la monnaie unique c'est la fin des frais de change. On avait ainsi pu calculer qu'un billet de 500 francs français, converti dans les devises nationales de nos partenaires européens, avait perdu la moitié de sa valeur à son retour en France. Nous ne perdons plus de pouvoir d'achat, au gré de nos mobilités. Et cela est aussi valable pour les produits qui s'exportent ou qui s'importent.

- une dimension politique indéniable, puisque l'euro est, à ce jour, la seule véritable réussite fédérale de l'UE, qu'il implique, ou devrait impliquer, une gouvernance commune. L'euro a aussi une dimension géopolitique, puisqu'il confère à l'Europe une souveraineté, qui lui a permis de s'affranchir à la fois du roi-dollar et du prince deutsche mark.

L'euro devait être un point de départ, en vue d'une meilleure intégration européenne. Et c'était bien prévu comme cela par ses pères fondateurs.

Hélas, les circonstances économiques et financières et les lâchetés ou incuries des politiciens ont fait de l'euro un « outil » plus qu'un progrès, une option vers une construction résolument fédérale. L'euro reste certes un des piliers de l'UEM, l'Union économique et monétaire. Mais le « E » de cette union a été oublié. Volontairement, méthodiquement. Les économies européennes restent hétérogènes aussi sur le plan fiscal, budgétaire, salarial. L'euro n'était pas, pour ses concepteurs, un simple outil technique. L'Union monétaire est réussie, mais on en est resté là, par peur d'assumer l'intégration bien plus étoffée qu'exigeait la monnaie unique.

- enfin une dimension culturelle et identitaire, souvent oubliée. Je le reconnais avec le recul, il y a là un défaut de conception de la première génération de billets. Où est le fabuleux patrimoine européen, notre trésor (sans jeu de mot) culturel, artistique ? Heureusement, cela va être (enfin) corrigé, avec la récente décision de donner, enfin, aux billets euro des personnages européens plutôt que ces symboliques, mais inexpressifs ponts et fenêtres. Les citoyens s'approprièrent mieux « leur » monnaie avec des visages et portraits de gens célèbres. Les Américains adorent leur monnaie, premier emblème, là où nous voyons l'euro sous ses seuls aspects « pratiques »...

Des atouts

Les atouts de l'euro ont été démontrés par sa stabilité et solidité lors de la crise financière de 2008 (importée des États unis) qui a été une crise de la zone euro et non une crise de l'euro.

L'euro a protégé les économies européennes, anesthésiant même certains États et occultant les dérives liées au surendettement, grâce à une politique volontariste de la Banque centrale européenne (BCE) et à sa politique de taux directeurs extrêmement bas.

L'euro a révélé les insuffisances ou difficultés de certains pays. Prenons un seul exemple : la balance commerciale déficitaire de plusieurs pays, dont la France : un pays qui exporte est un pays qui a de bons produits, de bons vendeurs, de bonnes entreprises pour démarcher et une bonne image. Les variations du taux de change d'une monnaie ne sont qu'un aspect, souvent mineur, de la performance exportatrice d'un État ; on exporte si le produit est de qualité, si on a des réseaux, un service après-vente, etc. Une monnaie faible améliore un peu la vente à l'étranger quelque temps, mais il faut savoir que dans un

produit exporté, il y a au moins 20% de matériaux importés, donc payés plus cher ! Et cela se complique si le pays (cas de la France) importe plus qu'il n'exporte. Dans ce cas, il s'appauvrit et le pouvoir d'achat des ménages baisse.

La crise de 2008 a démontré quand même, même avec retard, la capacité de la zone euro à réagir, avec la mise en place de structures de financement (Fond européen de stabilité financière [FESF], puis Mécanisme européen de stabilité [MES]) et de supervision, qui ont ouvert la voie à une nouvelle ère de solidarité financière (union bancaire), préfiguration de ce que devait être l'UEM. Paradoxalement, c'est dans des crises aiguës que l'UE, au pied du mur, avance, même timidement.

Des inquiétudes

Normalement, l'euro est irréversible. Mais sa construction reste inachevée : point de départ, les gouvernements souverainistes en ont fait un... point d'arrivée, refusant de donner à la monnaie unique un État (forcément fédéral). La crise de 2008 a fait le reste : des solutions ont été trouvées, mais toujours sans bien informer, expliquer aux citoyens européens. Résultat, la construction européenne, malgré ses soixante ans, est, dans l'opinion publique, affaiblie, attaquée, raillée sous le feu nourri et démagogique de la montée inexorable des populismes et des extrémismes fascisants ; le salut (provisoire,) de l'Autriche tient, depuis le vote du 22 mai 2016, à 31.026 voix ! 31.026 voix qui ont *in extremis* fait basculer le scrutin dans le camp de la démocratie.

L'euro devient le bouc émissaire de tous les maux des économies européennes ; il devient le symbole d'une mondialisation non maîtrisée et honnie par nombre de nos concitoyens. Ce qui était une avancée, comme l'indépendance de la BCE, son autonomie vis-à-vis des manipulations étatiques, se transforme, dans certains discours politiques, en frein non démocratique. D'aucuns parlent de sortie de l'euro comme on jetterait un kleenex ! Hallucinant ! Quel Américain même extrémiste, penserait une seule seconde à jeter le dollar, emblème de toute une nation fédérale ?

En fait le problème fondamental de l'UE, ce n'est pas sa monnaie, mais sa faible compétitivité et son manque de vision, de projet, de courage. L'euro, ça se mérite. Il n'est pas le problème, il est la victime d'une démagogie qui dure depuis dix-sept ans. Il génère de l'inflation au début, à présent il frôle la déflation ! Il était toujours trop fort, le

voici à présent presque trop faible ! Ca ne va jamais...

L'euro est une réussite, mais a besoin d'être porté, d'être un élément fort de l'identité européenne, pour ne pas dire son ADN !

Les gouvernants actuels, qui n'ont pas vécu la barbarie nazie et fasciste, par leur attitude frileuse et électoraliste, participent à la remise en cause, lentement mais sûrement, de la construction européenne, et du sens même de l'Europe. Et les Européens convaincus (il en reste !) assistent, impuissants, sans idée, sans contre-projet, à un tel délitement. C'est tragique.

L'euro est irréversible, mais à condition que les acquis -même imparfaits- depuis soixante ans ne soient pas remis en cause. Et que l'on continue d'avancer. Toute construction de cette ampleur exige de ne pas s'arrêter au milieu du gué. Pour renforcer encore l'euro, il faut doter l'Union européenne d'un budget fédéral décent, d'un véritable ministre de l'euro, d'une gouvernance économique, d'un Trésor fédéral adossé à la BCE et aussi réaliser une harmonisation fiscale et sociale.

L'euro, vraie réussite fédérale, doit montrer le chemin qui reste à parcourir vers une Europe fédérale. Avec quel Politique ? Je ne l'ai pas rencontré...

Renforcer et approfondir l'Union économique et monétaire à traités constants : possibilités et limites (25 propositions)

David Garcia

Résumé de la brochure écrite par David et Paolo Vacca, Secrétaire général de l'UEF Europe

Le présent document constitue un résumé du *Policy Brief "Strengthening and Deepening the Economic and Monetary Union within the Current Treaties: Possibilities and Limits (25 Proposals)"* paru en mai 2015 dans la collection *UEF Publications* comme contribution de l'UEF Europe au débat sur le rapport en préparation au sein de la Commission des Affaires constitutionnelles du Parlement européen « Améliorer le fonctionnement de l'Union européenne en mettant à profit le potentiel du traité de Lisbonne » par les rapporteurs Elmar Brok et Mercedes Bresso.

Cette étude analyse les possibilités que le Traité de Lisbonne offre afin d'approfondir et de renforcer l'Union économique et monétaire (UEM) et d'améliorer sa légitimité démocratique et son efficacité. Dans ce but, nous avons effectué un état des lieux de la gouvernance actuelle de l'UEM, en l'évaluant en termes de légitimité démocratique et d'efficacité. Les trois sections suivantes traitent chacune des dimensions principales de l'UEM (à savoir : la structure de gouvernance, son autonomie financière et ses politiques), dans une optique visant à identifier les dispositions non exploitées des Traités, les lacunes juridiques ainsi que les instruments de droit international qui pourraient permettre les évolutions nécessaires. Afin d'éviter un excès de complaisance avec la méthode dite « à traité constant », nous mettons également l'accent sur les limites et les interdits que les Traités actuels posent à l'évolution de l'UEM.

État des lieux de la gouvernance de l'UEM

L'Union européenne est une communauté de droit, dont la légitimité est fondée sur une séparation stricte des pouvoirs. Cette séparation est aussi bien horizontale (entre les États et l'Union à travers une répartition de plus en plus claire des compétences) et entre les institutions qui composent le système de gouvernance de l'Union.

Or, l'Union ne travaille pas de façon homogène dans tous les domaines de politique qui lui ont été conférés. Deux cadres de gouvernance sont prévus par les Traités, la méthode dite « communautaire » et la méthode dite « intergouvernementale », conçues pour des politiques très intégrées ou moins intégrées respectivement. La méthode communautaire offre une plus grande légitimité aux politiques où l'Union prend des décisions d'application directe et de grand impact en assurant un équilibre entre les trois niveaux d'intérêt (de l'Union, des États membres et des citoyens). De son côté, le cadre intergouvernemental s'accommode mieux de politiques moins intégrées, car en cas de désaccord entre les États membres ils peuvent toujours agir de façon individuelle. Cependant, une combinaison d'éléments des deux cadres de gouvernance pourrait mener à une rupture des mécanismes qui offrent leur légitimité aux décisions de l'Union.

Et c'est là que se trouve l'UEM après les réformes qui ont été effectuées en réponse aux crises qui se sont succédé depuis 2008. Initialement le volet monétaire de l'UEM (complètement intégré depuis l'adoption de l'euro) n'était accompagné que d'un volet économique très peu intégré et consistant uniquement en une série de règles à suivre (le Pacte de stabilité et de croissance). Les Traités ne prévoient pas des mécanismes de prise de décision pour la politique économique de l'UEM, puisque les États membres avaient voulu écarter la possibilité que des décisions soient prises au niveau européen pouvant affecter leurs politiques économiques et sociales.

La crise a toutefois démontré l'inadéquation de ce cadre de gouvernance, composé d'une politique monétaire communautaire et de politiques économiques, budgétaires et sociales nationales. La création du Semestre européen est la réaction (quoique partielle) à ce constat. Le Semestre européen constitue un cadre de surveillance budgétaire très étroit qui, en cas d'écart de la part d'un État membre, peut se révéler extrêmement intrusif dans ses politiques nationales. Les plans de sauvetage, par le moyen du Mécanisme européen de stabilité, imposent des contraintes encore beaucoup plus importantes sur les États membres concernés. Cependant, malgré cette évolution, le cadre de gouvernance choisi est resté celui intergouvernemental. De plus, aucun cadre de politique économique n'a été mis en place en dehors des mécanismes de surveillance, de sanction et, paradoxalement, de sauvetage.

Ainsi, l'approche adoptée dans la *Policy Brief* consiste à proposer un **passage d'un système basé sur des règles et légitimé par des résultats théoriquement positifs vers un système fondé sur la prise de décisions politiques et une légitimité parlementaire accrue.**

La structure de gouvernance de l'UEM

Les crises des dernières années ont mis en évidence le fait que l'UEM ne peut pas être gouvernée uniquement par l'application des règles strictes du Pacte de stabilité et de croissance. Le besoin de décisions de politique économique se fait sentir de plus en plus, ce qui a amené à une structure de gouvernance similaire à un bric-à-brac d'instruments intergouvernementaux et communautaires.

Ainsi l'exercice des pouvoirs exécutifs est partagé entre le Conseil et la Commission d'après une division peu cohérente et souvent problématique. Ceci empêche également les instances parlementaires (nationales ou européennes) d'exercer leur droit de regard sur les politiques de l'UEM. Comme première étape, les Traités permettraient de **concentrer les fonctions exécutives de l'UEM** dans les mains de positions européennes clefs. Les compétences intergouvernementales pourraient être conférées au **Président de l'Eu-ro-groupe** à travers un renforcement de son statut, tandis que les compétences communautaires pourraient être complètement concentrées au sein de la Commission, et plus particulièrement exercées par le **Vice-Président pour l'euro**. Cette solution a été retenue par le Rapport des Cinq Présidents.

Cependant, cette réforme seule ne résoudrait pas le problème de la responsabilité politique et de la reddition de comptes, puisque les dimensions intergouvernementales et communautaires de l'UEM sont indissociables, et en pratique, ne peuvent pas être exercées séparément. Afin que la responsabilité politique des décideurs européens puisse être effectivement engagée, les Traités permettraient de fusionner ces deux positions dans celle d'un **Ministre des finances de l'UEM**. Même si cette solution requerrait une réforme des Traités dans le moyen terme, il serait possible de l'appliquer à travers un accord institutionnel pendant la durée d'un mandat de la Commission européenne.

L'autonomie financière de l'UEM

Les décideurs européens ne peuvent être tenus responsables pour la réussite ou la faillite de leurs politiques si, *in fine*, leur mise en œuvre effective dépend de la volonté des États membres de les financer. De plus, dans un contexte où toute prise de décision devrait être accompagnée d'une négociation sur son financement (comme c'est le cas aujourd'hui), il est facile de comprendre pourquoi les économies les plus grandes de la zone euro sont plus à même de défendre leurs intérêts nationaux, en dépit des économies plus petites ou en difficulté. Ceci est contraire à l'ordre constitutionnel européen, fondé sur l'équilibre entre les États, et entre les intérêts communautaires, nationaux et ceux des citoyens.

Ainsi, la **création d'une capacité fiscale pour l'UEM** est indispensable, comme première étape vers l'acquisition d'une autonomie financière suffisante. Les Traités actuels offrent deux possibilités pour la création d'un budget de l'UEM. La première consisterait à créer un budget pour l'UEM **à l'intérieur du budget général de l'UE**. Ceci pourrait se faire à travers deux mécanismes : soit en assignant certaines ressources à certaines dépenses, soit à travers une coopération renforcée (nécessitant d'être financée à travers une ligne budgétaire séparée). Cette option est plébiscitée par la Commission et le Parlement européen, puisqu'elle garantit le respect de leurs rôles respectifs dans les procédures budgétaires. Cependant, elle présente également des limitations très importantes. Par exemple, le budget de l'UEM serait soumis aux plafonds du Cadre financier pluriannuel, il serait soumis aux lourdes procédures de celui-ci, ne pourrait pas être doté de la capacité d'emprunt, serait très limité quant aux ressources propres dont il pourrait disposer et serait susceptible de subir le veto d'États membres ne partageant pas l'euro.

La deuxième option possible dans le cadre juridique actuel est celle de créer un budget pour la zone euro **en dehors du budget général de l'UE**. Il existe deux exemples de capacités budgétaires créées en dehors du cadre de l'UE utilisées afin de financer des politiques européennes : le Fonds européen de développement (FED) et le Mécanisme européen de stabilité (MES). La Cour de justice de l'UE a adopté de nombreux arrêts à leur sujet, qui démontrent que les États membres peuvent décider d'intégrer des fonds intergouvernementaux dans le cadre institutionnel de l'UE, en donnant aux institutions européennes essentiellement les mêmes pouvoirs dont elles jouissent

sur le budget général de l'UE. D'ailleurs, le grand avantage de cette option est qu'il pourrait être décidé d'utiliser la procédure législative ordinaire (impliquant la Commission, le Parlement et le Conseil dans leurs rôles respectifs et entraînant l'utilisation du vote à la majorité qualifiée au Conseil) pour en adopter le cadre financier pluriannuel. Aussi, une procédure simplifiée pourrait être mise au point pour l'adoption de son système de ressources propres. Un budget créé par une décision intergouvernementale permettrait également de financer les dimensions intergouvernementales et communautaires de l'UEM à travers une procédure uniforme. Cependant, le grand inconvénient de cette option consisterait en ce que les États membres en utilisent la grande souplesse pour garder tous les pouvoirs entre les mains du Conseil, en écartant la Commission et le Parlement.

Un budget intergouvernemental pourrait être créé soit au moyen d'un « Accord interne du Conseil », comme dans le cas du FED. Cet instrument peut être utilisé lorsque la création du budget de l'UEM n'entraînerait pas un élargissement des pouvoirs de l'Union et ne nécessiterait pas la ratification des parlements nationaux. Dans le cas où la création d'un budget pour l'UEM prévoirait des pouvoirs qui ne sont pas encore inscrits dans les Traités de l'UE, la conclusion d'un traité international s'imposerait, qui devrait être ratifié par tous les États membres participants, voire par tous les membres de l'Union. Dans les deux cas, l'instrument utilisé devrait prévoir l'intégration du budget de l'UEM dans le cadre de l'Union dès qu'une réforme des Traités serait possible.

Mais une simple capacité financière ne donnerait pas à l'UEM l'autonomie financière dont elle aurait besoin afin d'accomplir les tâches nécessaires à la viabilité de l'euro. Cela reviendrait tout simplement à ouvrir un compte en banque au nom de l'UEM. Il lui faut également **des ressources propres**, dont elle pourrait disposer librement (bien évidemment, selon des procédures décisionnelles démocratiques au niveau européen). Comme expliqué ci-dessous, un budget pour l'UEM n'aurait du sens que s'il pouvait permettre à l'UEM de jouer un certain rôle de redistribution, même si à la fin du cycle les comptes devraient retrouver l'équilibre. Or, **la capacité de l'UEM à financer la mise en œuvre de ses politiques serait considérablement entravée si ses ressources provenaient directement des budgets nationaux** et, par conséquent, si les dépenses de l'UEM étaient mises en concurrence avec des dépenses nationales. L'option consistant à alimenter

le budget de l'UEM par des contributions nationales ne contribuerait qu'à perpétuer les divisions entre les bénéficiaires nets et les contributeurs nets et à mettre de l'huile sur le feu dans un contexte où les démocraties nationales se sentent déjà mises en concurrence les unes contre les autres.

Ainsi le problème des ressources du budget de l'UEM ne se trouve pas dans la nature des ressources qui pourraient lui être attribuées. Il en existe une liste assez longue, dont nous faisons l'inventaire dans le *Policy Brief* (Taxe sur les transactions financières, revenus du Système européen de quotas d'émissions, accises européennes sur le tabac et les produits de l'alcool, bénéfices dérivés des activités financières de la BCE, etc.). **La clef de voûte d'un vrai système de ressources propres consiste à trouver la façon de déconnecter ces ressources des budgets nationaux.** Cette question est développée plus en détail dans un nouveau *Policy Brief* à paraître dans les prochaines semaines. Dans le cadre des Traités actuels, il pourrait être décidé d'harmoniser la procédure à travers laquelle les États membres mettent ces ressources à disposition de l'UEM. Cette procédure devrait permettre aux États d'agir en tant qu'agents de l'UEM lorsqu'ils collectent certaines taxes, et que leur revenu soit transféré directement au budget de l'UEM sans décision politique nationale. Les décisions politiques seraient au contraire prises au niveau européen, et les ajustements nécessaires également calculés par un Trésor européen. Cependant, **la façon optimale de résoudre le problème des ressources propres passerait par la reconnaissance de pouvoirs de taxation à l'UEM** (ou à l'UE), ce qui requerrait une modification des Traités.

Les politiques de l'UEM

Actuellement le cadre de politique économique de l'UEM est composé de deux volets. Il existe d'abord un volet de contrôle (le Semestre européen), suivi par un volet de correction (la Procédure de déficit excessif). En dehors du cadre de l'UEM, il a été créé aussi un cadre de sauvetage, dont le MES est la matérialisation. Afin de garantir le respect des principes fondamentaux de la démocratie représentative et de permettre une prise de décision conforme aux intérêts européens, ces éléments devraient être intégrés dans le cadre institutionnel de l'UEM (ce qui pourrait être fait dans une grande mesure à Traité constant à travers une réforme du « Six Pack » et du « Two Pack »).

Cependant, ces deux (trois) volets ne permettent à l'UEM d'agir que lorsqu'une violation des règles de l'UEM est constatée. L'UEM n'a pour l'instant pas d'instruments lui permettant de mener une véritable politique économique guidée par des objectifs stratégiques. **Nous proposons donc la création d'un volet stratégique de la politique économique de l'UEM**, exploitant tout le potentiel des articles 121 et 136 du Traité sur le fonctionnement de l'UE (TFUE) et de l'article 11 du Traité sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance (TSCG, aussi connu comme Pacte budgétaire européen). Ceci prendrait la forme d'une Stratégie de convergence macroéconomique (appelé Code de convergence par des documents officiels publiés à une date ultérieure à la publication du *Policy Brief*) **qui viserait à tirer tout le bénéfice des synergies entre les pays de la zone euro et à créer de la vraie valeur ajoutée européenne**. Cette stratégie pourrait être adoptée par le Parlement et le Conseil sur proposition de la Commission, et elle contiendrait des éléments d'harmonisation de certains éléments clefs des politiques économiques des États membres et des objectifs d'investissement public européen. Si la structure du budget de l'UEM le permettait, la Stratégie pourrait également prévoir des incitations financières adressées aux États membres afin de faciliter la mise en œuvre de mesures d'harmonisation, et même des avantages fiscaux financés par le niveau européen au bénéfice des citoyens ou des entreprises européennes.

Cependant, dans le cadre des Traités actuels, la portée de ce volet stratégique serait limitée. D'une part, l'UEM ne dispose pas d'instruments juridiques de caractère exécutoire qui obligeraient les États à respecter leurs engagements en dehors du Pacte budgétaire. Par conséquent, ce système devrait être fondé sur un système d'incitations financières envers les États, les citoyens et les entreprises. D'autre part, la Stratégie devrait inévitablement contenir des éléments d'harmonisation de certaines parcelles des politiques sociales nationales, ce qui pour l'instant est interdit par les Traités.

Conclusions

Des améliorations substantielles pourraient être effectuées afin d'améliorer la légitimité démocratique et l'efficacité du cadre de gouvernance de l'euro. Les bases d'un gouvernement économique de l'UEM pourraient être jetées. L'autonomie financière de la zone euro peut encore être considérablement augmentée par le moyen d'un budget avec des ressources propres. Finalement, la voix des citoyens européens aurait beaucoup plus de poids si le Parlement européen se voyait reconnaître son rôle naturel aussi dans le cadre de l'UEM.

Cependant, l'autorité du gouvernement économique européen dépendrait *in fine* de la volonté du Conseil européen de la lui reconnaître. Le Parlement européen serait encore exclu de décisions importantes. La Stratégie économique européenne serait dépourvue d'outils de politique sociale. Ces mêmes limites rendraient difficile voire impossible la création de mécanismes de stabilisateurs automatiques de l'économie.

Les Traités actuels de l'Union européenne n'ont pas encore été complètement exploités en ce qui concerne l'UEM. Toutefois, les Traités imposent également des limitations insurmontables, qui rendent la révision des Traités indispensable au moyen terme. Aujourd'hui les hommes et femmes politiques européens appréhendent la perspective d'une révision des Traités européens. Et c'est compréhensible au vu du manque de soutien et d'affection pour le projet politique européen. Mais l'immobilisme n'aidera pas. Le terrain doit être préparé de sorte à écarter le risque d'un échec similaire à celui qui a scellé le destin de la Constitution européenne en 2005. Et la seule façon de réussir ce défi et de démontrer que l'UE et l'UEM en particulier peuvent encore faire une différence incontestable pour les citoyens. Les 25 propositions présentées dans le *Policy Brief* n'offrent en général pas un règlement définitif aux problèmes de l'UEM, mais leur mise en œuvre pourrait permettre à l'Union de regagner la confiance des citoyens et leur soutien.

Résumé synthétique de l'intervention de David Garcia

Cette étude analyse les possibilités que le Traité de Lisbonne offre afin d'approfondir et de renforcer l'Union économique et monétaire (UEM) et d'améliorer sa légitimité démocratique et son efficacité. Il y est démontré que, en ce qui concerne la légitimité démocratique de l'UEM, le Parlement européen pourrait encore avoir un rôle beaucoup plus important dans la formulation des politiques et dans le contrôle parlementaire des décisions prise dans le cadre de l'UEM. Ceci passerait par une meilleure division entre les pouvoirs exécutif et législatif, et par la création d'une Commission ou d'une Super-Commission parlementaire chargée des affaires de l'UEM. Il serait également possible d'en améliorer l'efficacité, en posant les bases d'un futur gouvernement politique et fiscal de la zone euro, à travers la création de la position de Ministre de l'économie de l'UEM, réunissant les tâches actuellement exercées par le Président de l'Eurogroupe et le Vice-Président de la Commission pour l'euro, et soumis au contrôle du Parlement européen et du Conseil. Un budget propre donnerait à la zone euro la capacité de mettre en œuvre des instruments de convergence macroéconomique et d'investissement public, dans le but de promouvoir la croissance économique et la résilience de l'UEM.

D'autre part, les limitations imposées par les Traités actuels sont également évidentes. Le degré d'autonomie financière auquel l'UEM pourrait aspirer actuellement est insuffisant, et fortement réduit par le manque du pouvoir de percevoir des taxes et de définir ses ressources propres, ainsi que par une capacité de dépense très limitée et l'impossibilité d'émettre de la dette. L'absence de mécanismes de reddition de comptes lorsqu'il s'agit de décisions prises par la méthode intergouvernementale au sein de l'UEM constitue un obstacle supplémentaire majeur à l'accomplissement des objectifs de l'UEM en termes d'efficacité. Ceci nuit considérablement au caractère exécutoire des politiques de la zone euro et constitue une entorse aux principes fondamentaux de la démocratie représentative. Plus tôt que tard, les Traités européens devront être réformés afin d'offrir une solution définitive et satisfaisante à ces défaillances et d'assurer la viabilité au long terme de la monnaie unique.

Intégrer la zone euro ?

Bernard Barthalay

Économiste

Titulaire honoraire de la Chaire Jean Monnet
d'intégration européenne Université Lyon 2

Document joint au dossier remis aux participants et présenté par l'auteur lors d'une Formation assurée pour l'UEF France et les Jeunes Européens à Paris début 2016

Paradoxes, lacunes, biais et pistes

Euro et construction de l'Europe

- Dans l'UE (28 États membres), l'euro est la monnaie de l'Union économique et monétaire (UEM) (19 États membres seulement) ;
- l'Union monétaire est à ce jour la pointe avancée de la construction de l'Europe : elle a donné lieu à la création de la seule institution qu'on peut dire fédérale, la Banque centrale européenne (BCE) ;

On entend souvent que cette construction a commencé par l'économique : c'est faux.

- L'intention française était politique : « fédération européenne ». Et c'est sur le même terrain que la France a donné un premier coup d'arrêt : Communauté européenne de défense (CED) et Communauté politique.

C'est par défaut que les gouvernements se sont repliés sur l'économie.

Euro et intégration

- A compter de là, au lieu de marcher sur ses pieds, l'Europe a marché sur la tête ;

au lieu de poser la question de la création d'un pouvoir nouveau commun à plusieurs États, les gouvernements ont adopté sans débat public le programme des économistes : Union douanière > Marché commun > Union économique > Union monétaire ;

- il fut de moins en moins question de construction, et de plus en plus d'intégration ;
- idéalement, ce « truc » (de Gaulle, 1961) devait conduire d'un système d'États souverains à une union complète.

Intégration et union économique

- L'intégration par le marché est économique, et nécessite des politiques économiques ;
- on entend souvent aussi qu'on a l'Union monétaire, mais pas l'union économique. Et, dans l'usage, c'est « zone euro » qui s'est imposé. N'est-on pas en union monétaire ?
- L'explication est du côté des économistes : quand les économistes de l'intégration parlent « d'union économique », ils ne veulent pas signifier une « union des économies », celle des « marchés » et des seules « politiques nécessaires au marché » ;
- ils veulent parler d'une mise en commun de la politique économique générale.

Zone euro ou union monétaire ?

- L'union monétaire sans union économique signifie donc que le gouvernement de l'économie de la zone euro repose entièrement sur la politique monétaire de la BCE ;
- s'y ajoute un gouvernement « implicite », la cacophonie des politiques économiques des États membres ;
- la coordination de ces politiques économiques, c'est l'Arlésienne. C'est une fable qui date du Traité de Rome. Mission principale du Conseil ;
- alors, le sens commun a donc raison de parler de « zone euro » plutôt que de « l'union monétaire » pour désigner l'ensemble des pays qui utilisent l'euro.

Intégrer ou gouverner ?

- L'« eurogroupe », la réunion informelle des Ministres des finances des États membres utilisant l'euro n'est pas un gouvernement. C'est une farce ;
- l'initiative de la monnaie unique reposait sur un pari : sa création nécessiterait ce que les anglophones appellent *Statehood* et les germanophones *Staatlichkeit* ; les francophones, qui n'osent pas « étaticité », doivent recourir à une périphrase. Ce qui manquerait, c'est « une puissance publique » européenne ;
- n'était-ce pas brûler les étapes ? Non, faire levier sur la monnaie pour aller au politique ;

- et ce pari fédéraliste a été gagné : le problème constitutionnel a été posé dès 2000.

Compléter l'union monétaire

Résumons : compléter l'union monétaire, c'est instituer l'union économique.

Instituer l'union économique, c'est donner :

- une politique économique à l'union monétaire ;
- un gouvernement pour la définir et la conduire ;
- un budget pour financer son action ;
- des ressources pour abonder ce budget.

Union monétaire complète, union économique, union budgétaire, union fiscale, un *tax and spend power* et union politique sont une seule et même chose.

Qui profite de l'inachèvement de l'union monétaire ? Qui a peur de franchir le pas ?

La réponse permet d'identifier les adversaires.

L'UM sans gouvernement (1) : no euro macro policy

- L'union monétaire sans union politique, cela ne marche pas. Personne n'est responsable (*accountable*) de la politique économique dans l'union monétaire ;
- personne n'est en position d'agir sur le volume de la demande globale. Les actions des États membres se contredisent, s'annulent, se diluent dans le marché unique, qui n'est donc pas le marché « intérieur » d'une union économique inexistante ;
- ces mêmes États, en s'interdisant, depuis la fin (1971) du système de *Bretton Woods*, de solliciter de leurs Banques centrales des avances gratuites à leurs Trésors (1973 en France), et en interdisant (Maastricht, 1992) à la future BCE de les renflouer, ont aggravé leur endettement du montant des intérêts payés aux banques privées.

L'UM sans gouvernement (2) : no lender of last resort

Il suffit de comparer la sortie de crise américaine et la stagnation européenne pour comprendre :

- l'union monétaire sans prêteur public en dernier ressort, c'est une union (États et institutions communes confondus) gouvernée *de facto* par les banques privées ;

- l'union monétaire sans ressources fiscales propres, ce sont des institutions communes qui dépendent des États qui dépendent des banques ;
- une union sans autonomie financière, c'est une union qui se prive des moyens dont Washington a pu et peut disposer face à Wall Street.

L'UM sans gouvernement (3) : no fiscal backstop

Le souverain gère l'exposition au risque : pour prévenir les crises, il détermine l'intensité de la supervision ; pour résoudre les crises, il met en place un mécanisme de résolution. (Schoenmaker, 2014. *EBA : European Banking Authority; SRB: Single Resolution Board ; ESM: European Stability Mechanism*)

Le gouvernement par les règles : une UEM dissymétrique

Les règles ont des effets dissymétriques.

Une norme d'« équilibre budgétaire » ne peut convenir à toutes les situations et ne se justifie pas si l'on admet :

- qu'un certain volume de dette publique est nécessaire et soutenable ;
- qu'il est normal de financer l'investissement public par le déficit public ;
- des limites (déficit de moins de 3% du PIB et dette de moins de 60%) mordent : en période de crise, quand il faudrait soutenir l'activité ; mais pas en période de boom, quand la consolidation ne nuirait pas à la croissance.

Le souverain dans l'UE : « les maîtres des traités »

« Vous avez voulu le marché unique, maintenant il faut la monnaie unique » (Delors au Conseil européen, 1988).

« L'idée de maintenir une union économique et monétaire dans la durée sans union politique est une erreur » (Kohl au *Bundestag*, 1991).

Pourtant, la rengaine entendue depuis, ce n'est pas la politique économique commune, mais la coordination des politiques économiques, un mythe déjà cinquantenaire (1958-2008) au moment de la crise financière.

Vous avez dit « coordination » ?

Désintégrer la zone euro (1) : le biais déflationniste.

- 2000 : fin de non-recevoir de Paris à l'offre allemande de fédération ;
- 2001 : Verhofstadt sauve la mise (Laeken). Une convention sera convoquée pour réviser les traités ;
- 2003 : l'Allemagne et la France s'exonèrent du PSC. Exit la coordination ;
- 2004: Traité constitutionnel, mais la politique économique commune n'est pas au rendez-vous ;
- 2003-2005 : faute de pouvoir dévaluer, l'Allemagne fait des salaires la variable d'ajustement (lois Hartz). Exit la cohésion. Bonjour les distorsions de concurrence ;
- 2008 : quand la crise frappe, la concurrence salariale, sociale et fiscale des États avait déjà lancé l'euro dans la déflation compétitive.

Désintégrer la zone euro (2) : le biais post-démocratique

- Qui est le souverain (fiscal) dans la zone euro ? Constitutionnellement, les parlements nationaux, qui lèvent l'impôt. *De facto*, le Conseil européen qui a, sans mandat, fixé les règles hors traités ;
- qui est juge du respect des règles ? Les experts indépendants des Hauts Conseils nationaux des Finances Publiques (semestre européen) et la Commission ;
- qui décide ? L'eurogroupe, un organe illégal, qui statue à huis clos, sans contrôle parlementaire ;
- pourquoi les citoyens sont-ils appelés à élire des représentants si les décisions sont prises par des experts nommés et si la politique macro-économique est soustraite au contrôle parlementaire et au débat démocratique ?

Désintégrer la zone euro (3) : le biais dogmatique

Le dogme allemand :

la stabilité des prix engendre la croissance; la clé de la stabilité et donc de la croissance, c'est l'équilibre budgétaire.

La pratique allemande :

- en changes fixes (*Bretton-Woods*), ce n'est pas la stabilité absolue des prix qui engendrait une croissance tirée par les exportations, c'est leur stabilité relative (une inflation inférieure à celles des partenaires) ; l'Allemagne exporte d'autant

plus que ses prix sont plus stables que ceux de ses partenaires ;

- en changes stables mais ajustables (SME), c'est la compétitivité des firmes allemandes, compensant l'appréciation du DM et facilitée par des importations bon marché (à raison de la dépréciation des autres monnaies), qui perpétuent la croissance ; les partenaires de l'Allemagne ne peuvent contenir leurs déficits qu'en visant un taux d'inflation inférieur au taux allemand ;
- en union monétaire, l'Allemagne s'arroge unilatéralement un avantage compétitif (illégal) par la dévaluation interne.

Trois formes de mercantilisme, la dernière entachée de corporatisme.

Désintégrer la zone euro (4) : le biais impérial

- Des économistes allemands dénomment cette pratique *Exportnationalismus*, rejoignant le regretté Ulrich Beck et son idée d'« empire inintentionnel » ;
- l'Allemagne a glissé de la vertu anti-inflationniste à l'exportation de son « modèle » (jusqu'à Maastricht), puis au « vol » manifeste de parts de marché (depuis Hartz IV).
- son intérêt a toujours prévalu, en raison d'une adaptation habile de sa pratique, objet d'un consensus entre partis de gouvernement et partenaires sociaux, et de la passivité des institutions et des autres États membres ;
- paradoxalement, l'UM incomplète, aboutissement de la Communauté, a *de facto* ramené l'Europe d'une Communauté, qu'elle voulait être, à un système d'États souverains, d'où elle était partie. La puissance (relative) prévaut sur le droit.

Retour à la case départ

Intégrer la zone euro ? Corriger les biais.

- Echapper à la stagnation : la proposition du « *NewDeal4Europe* » (suppose l'institution d'un nouveau commun mondial ou, à défaut, continental : la valeur carbone) ;
- renouer avec le projet politique : contrat social et constitution ;
- revenir à l'« économie politique » : si l'on date de 1971 le basculement du système de *Bretton-Woods* (1944) au « consensus de

Washington », c'est-à-dire au règne sans partage des dogmes de la neutralité de la monnaie et de la rationalité illimitée des agents, il faut attendre 2025-2030 pour qu'advienne une régulation mondiale;

- basculer de l'intergouvernemental dans le fédéral : un Trésor.

Quatre pistes

Roosevelt

Cette piste est ouverte: des travaux ont été publiés, une action est en cours.

- Elle n'est pas séparable des autres pistes.
- Un nouveau régime de croissance durable et créateur d'emplois (la dernière réserve de création d'emplois classiques selon Rifkin) peut contribuer à réconcilier l'UE et ses citoyens et à faire renaître l'espoir.
- Elle présuppose un *tax and spend power* : une taxe CO2 et un ambitieux programme d'investissements publics dans les énergies renouvelables.
- Elle présuppose donc l'union budgétaire.

Spinelli

- Les Américains avaient délibérément omis la question de l'esclavage pour donner à la Convention de Philadelphie une issue rapide. Ils ont eu la Guerre civile ;
- le contrat social européen doit aller de pair avec la constitution politique, sinon la question sociale se vengera ;
- la paix sociale, et même civile, peut être remise en cause par la montée des inégalités et de la précarité : il faut lier à la citoyenneté européenne un revenu sans condition ;
- et revenir à l'intuition fondamentale de Spinelli : une Europe démocratique doit être constituée par la voie démocratique.

Keynes

- Le tournant idéologique a déjà été pris : l'échec des politiques d'austérité est reconnu par le FMI et l'OCDE qui recommandent la régulation de la finance et la stimulation de la demande ;
- le vrai tournant sera institutionnel : dans des États Désunis d'Europe, l'Allemagne, qu'elle soit « européenne » ou

pas, n'a pas d'autre choix que de défendre ses intérêts à court-terme, en imposant l'austérité à ses partenaires ;

- tant que les autres États membres, à commencer par la France, ne sont pas disposés à se fédérer, il n'existera qu'une Europe « allemande ». Une Europe « européenne » capable d'une autre politique présuppose un pouvoir commun, légitime donc discrétionnaire.

Monnet

Cette piste est illustrée par le projet de Protocole de Francfort (Andrew Duff, 2016). La qualité de ce travail force le respect. Il s'inscrit dans le droit fil du gradualisme institutionnel de Monnet. Je rapprocherai ce projet de deux phrases de Monnet (*Mémoires*) :

- « *Il n'y a pas d'idées prématurées, il y a des moments opportuns qu'il faut savoir attendre* » ;

l'impuissance de la BCE face à l'inaction des gouvernements, l'exposition récente de l'illégitimité de l'eurogroupe, l'évolution doctrinale des organisations multilatérales, la déstabilisation politique de l'Allemagne définissent un tel moment.

« *Je dois à la vérité de dire que nos initiatives l'ont emporté souvent, faute de concurrence. Par prudence, si ce n'est par paresse, les gens arrivent généralement à la table les mains vides* ».

- Duff a mâché le travail des parties contractantes. Au pire, il a répondu par avance à la plupart des objections habituelles sur le sujet de l'union budgétaire.

Le Protocole de Francfort (1)

- L'article 1 va droit au but. Mettre en place un Trésor, avec un Secrétaire du Trésor, qui serait en même temps l'un des Vice-présidents de la Commission ;
- l'article 2 fait de l'eurogroupe une formation du Conseil, avec la plénitude des pouvoirs législatifs et budgétaire ;
- l'article 3 crée au PE une procédure de vote séparé des MPE élus dans les pays de la ZE évite la création d'une troisième chambre ;
- l'article 4 fait de la BCE le banquier du Trésor ;
- et l'article 5 fait de la politique économique commune une compétence partagée de l'Union.
- L'article 6 y ajoute la politique de l'emploi et l'harmonisation du droit du travail.

Le Protocole de Francfort (2)

- Selon l'article 7, la zone euro a compétence pour harmoniser les impôts directs en co-décision ;
- l'article 8 pourvoit à la cohérence des politiques de l'UEM (19) et des politiques du marché unique (28) ;
- l'article 10 prévoit l'adoption d'un budget supplémentaire de la zone euro en co-décision ;
- l'article 11 ajoute le social et le développement durable à la politique économique commune et précise que la politique monétaire (BCE) doit soutenir celle-ci ;
- l'article 11 prévoit la mutualisation de la dette ;
- l'article 17 apporte les bases juridiques nécessaires à l'achèvement de l'union bancaire.

Les articles non cités n'ont pas un rapport direct avec la problématique d'ensemble de cette conférence.

Et maintenant ?

- La balle est dans le camp des gouvernements. Ils peuvent prendre le Protocole de Francfort en considération et même l'adopter. Ils peuvent aussi l'ignorer.
- Dans ce cas, la proposition « *NewDeal4Europe* » devrait inclure expressément le Protocole dans ses préconisations. Mais la zone euro et l'UE resteraient exposées aux risques, sans capacité d'action.
- L'ultime recours, une stratégie constitutionnelle, serait de se tourner vers les citoyens, dans leurs villes, et de leur offrir les moyens, en ignorant les gouvernements, d'inventer l'Europe de demain et de faire peser une pression irrésistible sur les gouvernements, comme Spinelli l'avait tenté avec le Congrès du Peuple européen.

Présentation de la Campagne « L'Europe en mieux »

promue par les Jeunes Européens France, le Mouvement Européen France et l'Union des Fédéralistes européens – UEF France

Luc Landrot

Vice-Président des Jeunes Européens - France, Responsable de la Communication

Des attaques sans précédent contre le projet européen

Le prochain référendum sur l'appartenance du Royaume-Uni à l'Union européenne va donner aux nationalistes, en France, l'occasion de surfer sur les thèmes « souverainistes » portés par David Cameron.

Cette situation s'inscrit dans le prolongement d'une grave crise de l'euro, d'une remise en cause de la libre circulation et de succès électoraux de partis populistes.

Le contexte est donc celui, sans précédent dans l'histoire de la construction européenne, où le danger n'est pas l'euro-sclérose mais le recul.

Les personnes et organisations engagées en faveur de l'idée européenne ne peuvent se contenter d'observer, d'analyser et de déplorer mais doivent prendre l'initiative et se mobiliser.

Dans cette perspective, le Mouvement Européen-France, les Jeunes Européens-France et l'Union des fédéralistes européens (UEF-France) ont convenu de lancer ensemble la campagne « L'Europe en mieux ».

Aller à la rencontre des citoyens européens

Les objectifs de la campagne sont les suivants :

Participer au débat public

Nous devons proposer une parole alternative à celle des nationalistes ou de responsables politiques « euro-péistes » mais souvent trop prudents, timorés, ou préoccupés de leur réélection pour porter un message européen fort.

Défendre les acquis

La campagne est structurée autour d'une sélection de thèmes où les acquis de la construction européenne sont remis en cause.

Reprendre l'initiative

Nous savons les limites de l'Union européenne existante : la crise de confiance vient tout autant de ce qu'elle ne fait pas que de ce qu'elle fait. La campagne veut aussi porter des propositions pour l'améliorer.

Mobiliser la société civile et politique pro européenne

« L'Europe en mieux » est une campagne pilotée et à l'initiative de trois organisations mais a vocation à mobiliser au-delà. Elle se veut un cadre dans lequel les militants de l'Europe peuvent agir ensemble.

Résumé de la résolution adoptée par le Comité fédéral de la JEF Europe à Varsovie sur l'Union fiscale

Laurelynn Guérin
Trésorière des JE Lyon

Tout d'abord, constat que la monnaie unique sans une gouvernance économique commune est insuffisante. Nécessité donc de créer une Union économique qui repose sur transfert de souveraineté et non plus Union monétaire.

La récente réforme économique a permis de résoudre certaines questions fiscales importantes de ces dernières années mais pas de doter l'Europe des outils nécessaires pour booster la croissance économique et promouvoir la cohésion sociale.

Pas de réelle légitimation démocratique à la politique économique européenne actuelle, elle ne porte pas assez attention aux droits économiques et sociaux des citoyens et ainsi contribue à l'insatisfaction générale et à la montée du nationalisme et des mouvements eurosceptiques.

Pas possibilité de créer une monnaie unique en préservant la souveraineté nationale en matière économique. Nécessité d'établir un système économique supranational démocratique. L'intégration fiscale est primordiale pour l'intégration européenne et exige ainsi une forte participation démocratique des citoyens.

La résolution de la crise de l'intégration européenne dépend de la relance du projet de fédération de l'Europe et donc exige création d'une gouvernance économique qui repose sur une solide union fiscale.

Ainsi la JEF Europe

- Appelle à la création d'une Union fiscale couplée d'une Union économique et monétaire. Pour ce faire, nécessité d'un haut niveau d'intégration et de la mise en commun du pouvoir décisionnel sur les budgets nationaux. L'Union fiscale devrait consister en :
 - Création d'un budget séparé pour l'Eurozone financé par ses propres ressources (de l'Union), l'introduction d'un Ministre du Trésor (de l'économie) pour l'Eurozone investit du pouvoir d'utiliser le budget de l'Eurozone dans le but de promouvoir la croissance économique, le développement durable et la cohésion sociale. Ce Ministre devrait être un des Vice-présidents de la commission et devraient avoir pour rôle de siéger aux réunions de l'Eurogroupe et favoriser une coordination entre les EM. Ce Ministre devrait pouvoir être responsable devant le Parlement et devrait entretenir un dialogue structuré avec le Comité de l'Eurozone. Equivalent d'un représentant d'une banque centrale au niveau fédéral. Création par le Parlement d'un comité ad hoc pour l'Eurozone, et enfin création d'une administration fiscale pour imposer, collecter l'impôt et faire respecter l'imposition en évitant d'avoir recours à l'action des autorités nationales.
- Appelle la BCE à utiliser son initiative législative afin de transformer son profit net en ressource propre pour l'Union. Seuls les États ayant adopté la monnaie unique devraient ainsi bénéficier du bénéfice que la BCE produit.
- Demande que ceci soit fait avant l'automne 2017.

Bref résumé de la table ronde

Jean-François Richard

Secrétaire adjoint de l'UEF Rhône-Alpes

Le débat animé par Chloé Favre, secrétaire générale de l'UEF-F, autour d'une véritable table-ronde avait pour thème « L'euro en mieux ». Les participants Pierre Guillaume, coordinateur du Pacte Civique à Lyon, Christian Juyaux de la CFDT Rhône-Alpes rejoint par les intervenants de la matinée David Garcia et Alain Malégarie ont eu beaucoup de mal à se concentrer sur l'aspect purement monétaire. La qualité des débats a orienté largement l'échange vers les questions sociales.

Les deux invités ont développé en préambule leur attente de l'Europe.

Pierre Guillaume, co-ordinateur national du Pacte civique, s'est interrogé d'emblée sur l'objectif du Pacte civique « Comment va-t-on pouvoir intervenir dans le débat public de 2017 ? ». Le Pacte civique est un rassemblement de citoyens et d'élus, de militants associatifs et syndicaux, d'associations, mouvements et cercles de réflexion qui partagent le même constat sur les dégâts que subit notre société. Ils ont l'ambition de contribuer à sa transformation par une démarche nouvelle, un changement des comportements individuels, une modification du fonctionnement de nos organisations, et un changement de nos politiques publiques.

Pour Pierre Guillaume, les premières réponses passent par « valoriser les acquis européens », « relativiser les idées fausses » et « redonner du souffle au débat européen ».

Christian Juyaux, ancien Secrétaire « Europe International » de la CFDT Rhône-Alpes, s'est lui placé directement sur le volet social en demandant des « solutions concrètes » en s'interrogeant sur quelle fiscalité pour l'Europe en fustigeant le dumping fiscal et social, condamnant le recours aux travailleurs détachés qui « divise l'Europe en deux ». Il a souligné aussi la nécessité de mettre en œuvre une solidarité accrue avec les migrants et de ne pas négliger la lutte contre le réchauffement climatique.

Chloé a ensuite recentré le débat sur l'euro en demandant aux intervenants du matin, Alain Malégarie qui a dirigé de 1995 à 2005, l'Institut de l'euro et co-auteur de « *L'euro : un succès inachevé ?* » et David Garcia de l'UEF-Europe d'intervenir. Le débat s'est alors orienté vers les politiques budgétaires et « la politique habile conduite par Mario Draghi à la tête de la BCE » a dit Alain Malégarie.

Le patron de la BCE achète les dettes publiques de la zone euro, à hauteur « de 60 milliards d'euros par mois. « Par cette action il cherche à faire repartir l'inflation dans la zone euro atone depuis trois ans à cause d'un chômage élevé, de la stagnation des salaires et des bas coûts des matières premières » explique Alain Malégarie

Ce qui est différent, a souligné l'animatrice du débat de « l'hélicoptère monétaire » qui consisterait pour la Banque centrale européenne à distribuer de l'argent directement aux ménages pour faire repartir l'inflation.

Mais très vite, alors que David Garcia expliquait que « l'UE a les mains liées par les traités », le débat est revenu sur l'assurance chômage européenne, le Smic européen et l'amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs. Toutefois, l'accord s'est fait sur le fait que « l'euro devrait apporter des solutions aux politiques sociales. »

Alain Malégarie a pour sa part conclu sur une ouverture vers le fédéralisme mondial expliquant qu'une des premières étapes pourrait être d'envisager « un smic mondial ».

Atelier participatif Développement d'un argumentaire pro euro

Léa Gévaudan

Vice-présidente des JE Lyon

Le but est de réussir à répondre à tous ces arguments pouvant être avancés par des citoyens dans le cadre d'actions de rues, évoquant l'idée que l'euro n'est pas bénéfique et nuit aux citoyens européens.

Argument 1 : Sans politique budgétaire commune, on ne peut réaliser de politique monétaire commune

En faveur de cet argument : c'est toujours la loi du plus fort, la politique monétaire est sous influence de la finance institutionnelle ce qui crée un déficit démocratique. La politique monétaire de l'Europe est trop abstraite. Or sans politique budgétaire, la politique monétaire applique des règles aveugles, ce qui est le cas dans l'UE.

Réponse à l'argument : il serait préférable d'avoir une politique budgétaire commune, mais l'échelle politique monétaire permet d'éviter la dévaluation compétitive des années 1970-1980. L'euro a permis de mieux gérer la crise économique de 2008 dans la zone euro également.

Argument 2 : L'euro constitue une perte de souveraineté (au sens politique)

En faveur de cet argument : la France ne maîtrise plus sa monnaie, la politique de change et la banque de France ne sont plus qu'une composante de la BCE. Le billet est devenu impersonnel, ce qui constitue un problème esthétique, contrairement aux francs. L'euro ne reflète pas le patrimoine national.

Réponse à cet argument : l'euro, redonne de la souveraineté à la France grâce à une monnaie qui devient la 2^e mondiale, alors que le franc n'avait jamais pesé autant auparavant. Il constitue un facteur de stabilité : sans l'euro, la France emprunterait à des taux beaucoup plus chers, (0,2% aujourd'hui). Dans les années 1970-1980, nous étions à 12-13% d'inflation pour 7-8% de taux d'emprunt. L'euro est une monnaie stable, jamais dévaluée, ce qui favorise l'investissement, et donc la croissance. La France avait d'ailleurs perdu sa souveraineté depuis bien longtemps, notamment avec le franc sous la coupe du dollar jusqu'en 1971, puis avec les accords de Bretton Woods, et enfin sous la coupe du Mark.

Argument 3 : L'impossibilité de mettre en œuvre l'euro du fait d'économies trop différentes au sein de la zone euro

En faveur de cet argument : ce problème d'économies très différentes se retrouve à différentes échelles (nationales, régionales...), pour des économies diverses (celles du tourisme, industrielles, agricoles...), et se retrouve surtout pour les pays très endettés.

Réponse à cet argument : ces disparités économiques se voyaient déjà auparavant entre régions, entre pays, sous l'égide du franc. Par ailleurs, si l'on réussit à mettre en place une politique de solidarité au niveau de l'Europe (mise en place de fonds structurels par exemple, pouvant opérer une redistribution des richesses), cela pourrait résoudre ce problème qui n'est pas lié à l'euro. Cela fonctionne par exemple aux États-Unis, ou au Canada, qui sont composés d'États très différents.

Argument 4 : on en peut plus dévaluer notre monnaie, ce qui constitue en une perte de contrôle de la monnaie (au sens financier, monétaire)

En faveur de cet argument : en cas de crise, il se trouve que le seul moyen de compenser sont les salaires et la politique sur le chômage. Par ailleurs, il n'y a pas d'adaptation du taux de change aux imports et aux exports du fait de l'impossibilité de dévaluer. Enfin, Bruxelles n'est pas légitime en matière économique.

Réponse à l'argument : la stabilité de l'euro permet de limiter l'explosion de la dette, d'assurer la confiance. Or sans la stabilité de l'euro, on n'aurait pas pu faire face à la crise de 2008. Par ailleurs, la dévaluation n'est pas un mécanisme économique bénéfique, puisque à terme, il fait augmenter les prix. Le niveau national n'est finalement plus adapté, la dévaluation en chaîne entraîne une guerre des monnaies, chose néfaste pour le commerce international, les exports et donc la croissance.

Argument 5 : L'euro est une monnaie qui se place en faveur des grandes entreprises, et non pas du citoyen

En faveur de cet argument : cela ne sert pas particulièrement les citoyens dans leur quotidien, pas plus que le franc. Cela permet aux grandes entreprises de délocaliser leurs filiales, et cela favorise le dumping fiscal et social. Enfin, cela favorise la spéculation financière des banques.

Réponse à l'argument : au contraire, cela est utile au quotidien, pour les voyages (facilité), pour l'accueil des touristes, les travailleurs détachés. De plus, les entreprises n'ont pas attendus l'euro pour commencer à délocaliser. En effet, c'est la fiscalité et non pas l'euro qui favorise les délocalisations, et donc le chômage. Enfin, on peut constater que la spéculation sur le taux de change n'est plus réalisée, permettant une plus grande stabilité économique.

Argument 6 : L'euro a été construit trop vite, et contre la volonté des gens

En faveur de l'argument : il aurait fallu harmoniser la fiscalité européenne, ainsi que les écarts de salaires avant de passer à l'euro. Ne pas faire cela a donc engendré des économies nationales très déséquilibrées.

Réponse à l'argument : l'euro est conçu et pensé depuis 1969, et il n'est pas parti de rien. En effet, le SME a été créé en 1979, qui a permis la création de l'ECU (*European currency unit*). L'ECU est donc l'ancêtre de l'euro. Par ailleurs, l'euro est une construction démocratique, qui est approuvée soit par référendum, comme en France, soit par le parlement.

Argument 7 : le passage à l'euro a fait augmenter le prix de la baguette

En faveur de l'argument : les prix ont été arrondis à la hausse, entraînant une hausse générale des prix avec le passage à l'euro. On peut voir cela en comparant les prix de 1999 avec ceux d'aujourd'hui. Ceci a donc entraîné une perte de pouvoir d'achat généralisée, un ralentissement de la consommation et donc de la croissance économique en général.

Réponse à l'argument : certes les prix ont subi une certaine augmentation, mais les salaires aussi. Il y a d'ailleurs eu une augmentation des matières premières en général au niveau mondial, ce qui n'est pas le fait de l'euro. Par ailleurs, le fait d'arrondir les prix à la hausse n'est pas dû à l'euro, mais aux commerçants eux-mêmes.

Argument 8 : L'euro est le symbole de l'européanisation du Mark

En faveur de l'argument : on constate dans les faits que l'Allemagne commande en Europe. Elle utilise en effet l'euro comme un marché captif. Nous avons une culture monétaire différente de l'Allemagne, puisque celle-ci émet une gouvernance par les règles monétaires. On voit que cela engendre un déficit démocratique, la loi du plus fort est remise au goût du jour : c'est le plus gros contributeur qui décide. L'entrée des PECO dans la zone euro renforce le diktat allemand.

Réponse à l'argument : mais comme le dit Daniel Cohn-Bendit, sans l'euro, l'UE serait devenue de fait une zone Mark. L'opinion publique allemande était contre l'euro. De plus, les Allemands refusent la disparition du billet de 500 euros, qui est pourtant en discussion. Schäuble est défavorable à la politique de Draghi.

À propos de l'UEF-France

L'Union des fédéralistes européens (UEF), est un mouvement consacré à la promotion d'une Europe démocratique et fédérale. Elle vise à rassembler les citoyens désirant travailler à l'édification de l'unité fédérale européenne, à catalyser des forces démocratiques en Europe et à stimuler le débat public sur le contenu politique du « projet européen ».

L'UEF fut fondée par des mouvements issus de la résistance au fascisme, notamment sous la direction de Altiero Spinelli en Italie et Henri Frenay en France. Créée à Paris en 1946, elle a participé à l'organisation du Congrès de La Haye, et à la création du Mouvement européen dont la vocation était de rassembler les associations « pro-européennes ».

www.uef.fr

Twitter : [@UEF_France](https://twitter.com/UEF_France)

Facebook : www.facebook.com/UEF.France/

